

## **Chef.fe de service attractivité et implantation des entreprises**

### **Cadre d'emploi des attachés ou ingénieurs**

#### **PLACE DANS L'ORGANISATION**

Sous l'autorité de la directrice Développement Economique et Attractivité, le/la chef.fe de service Attractivité et implantation des entreprises travaille en relation étroite avec le chef de service Economie et Emploi et avec les chefs de projet Aménagement des espaces économiques.

Fonction d'encadrement

OUI

~~NON~~

#### **RAISONS D'ETRE DU POSTE**

Le chef de service attractivité et implantation des entreprises est chargé de coordonner les actions du service en faveur de la promotion du territoire et de déterminer les solutions d'implantations en vue d'y attirer de nouvelles activités. Il identifie les opportunités foncières et immobilières de façon à pouvoir répondre de façon la plus adaptée aux besoins des prospects. Il participe à la conception et à l'actualisation des supports de communication et manifestations concourant à l'attractivité du territoire.

#### **MISSIONS**

- Accompagnement d'entreprises dans leurs projets d'implantation et de développement sur le territoire
- Interface entre les entreprises et les services opérationnels de l'Etat, des collectivités et des structures privées pour la conception, le financement et la réalisation des programmes d'investissements
- Veille immobilière et foncière (recensement, visites, évaluation, diagnostic, commercialisation) en lien avec les propriétaires, promoteurs, investisseurs et agences spécialisées
- Veille, suivi et accompagnement des implantations
- Réalisation d'argumentaires sectoriels
- Marketing territorial, conception d'outils de promotion
- Participation aux salons
- Lien avec le Conseil Régional, les services de l'Etat et les partenaires institutionnels concernant les politiques communes de promotion économique
- Evaluation des actions mises en place (définition et suivi des indicateurs)
- Organisation de manifestations / évènements destinés à promouvoir le territoire

## **PRE-REQUIS**

- Maîtrise du fonctionnement des entreprises privées, des collectivités et des services de l'Etat,
- Maîtrise des mécaniques du développement local, connaissances en urbanisme règlementaire, en aménagement, en droit public, réglementation européenne, comptabilité publique et privée. Anglais (notions anglais d'affaires),
- Force de proposition et de conseil,
- Rigueur, autonomie dans l'organisation du travail, respect des délais impartis, aptitude au travail en équipe et en partenariat, à animer des réunions, à la conduite de projets et au travail avec les élus.
- Aisance rédactionnelle et relationnelle, esprit d'analyse et de synthèse, capacité de négociation et sens commercial.

## **CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU POSTE** (horaires, environnement, rythme)

- Déplacements réguliers sur le territoire et ponctuels hors territoire,
- Rythme de travail souple avec horaires irréguliers en fonction des obligations du service,
- Devoir de réserve (confidentialité)
- Poste à temps complet.

## **CONDITIONS DE TRAVAIL**

- **Lieu de travail** : LENS
- **Horaires** : Selon la délibération du 23 septembre 2021 instaurant la nouvelle organisation du temps de travail du personnel au 01/01/2022 et le protocole du temps de travail applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2022 s y référant.

### **POUR POSTULER**

- **Les candidatures sont à adresser exclusivement par voie électronique à l'adresse indiquée ci-dessus. [DRHRecrutements@agglo-lenslievin.fr](mailto:DRHRecrutements@agglo-lenslievin.fr) avant le 12 février 2022-** Le poste est ouvert aux fonctionnaires. En cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, le poste sera ouvert aux agents contractuels disposant des titres et diplômes requis dans la fiche de poste. Dans ce cas le contrat proposé est de 3 ans. - Pour les candidats fonctionnaires, merci d'indiquer votre grade et échelon dans votre candidature. - Informations complémentaires : - possibilité de télétravailler pour les postes qui y sont éligibles - régime indemnitaire - avantages sociaux.